

PLAN DE COURS

GGR-7056 : Ville, urbanité et développement durable : enjeux et défis

NRC 94731 | Automne 2016

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-3-3

Crédit(s) : 3

En ce début de XXI^e siècle, le développement durable occupe une place sans cesse grandissante dans la vie et dans l'organisation des sociétés. Intéressé par les multiples formes – culturelles, mais aussi naturelles – que prend le développement durable à l'époque contemporaine, ce séminaire cherche à examiner les rapports entre la ville et la durabilité. Il entend documenter les processus par lesquels la ville et l'urbanité participent au phénomène du développement durable. Dans ce cadre, l'approche géographique, qui constitue l'indispensable assise disciplinaire du séminaire, entre en dialogue avec les études urbaines et cherche à distinguer les enjeux, tout comme les défis, qui se posent aujourd'hui au développement durable à l'échelle de la ville.

Plage horaire

Cours en classe

lundi	12h30 à 15h20	GHK-1340	Du 6 sept. 2016 au 16 déc. 2016
-------	---------------	--------------------------	---------------------------------

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=72980>

Coordonnées et disponibilités

Etienne Berthold

Professeur

ABP-3165

etienne.berthold@ggr.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 5329

Disponibilités

Rendez-vous sur demande. Merci de communiquer avec moi pour obtenir un rendez-vous. Je vous répondrai rapidement.

Étienne Berthold

Enseignant

etienne.berthold@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca>

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Bref énoncé de problématique	4
Calendrier du cours	5
Contenu du cours	6
Contenu et activités	6
Évaluation et résultats	7
Évaluation des apprentissages	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen de mi-session en classe	7
Examen final en classe	7
Première partie du travail	8
Deuxième partie du travail	8
Présentation orale	9
Participation en classe	9
Atelier de lecture	10
Validation des lectures	10
Barème de notation	11
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	11
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	12
Évaluation sommative	12
Examen sous surveillance	12
Évaluation de l'enseignement	13
Matériel didactique	13
Matériel du cours	13
Site web de cours	13
Portail thématique de la Bibliothèque	13
Spécifications technologiques	13
Bibliographie	13
Bibliographie	13

Description du cours

Introduction

En ce début de XXI^e siècle, le développement durable occupe une place sans cesse grandissante dans la vie et dans l'organisation des sociétés. Intéressé par les multiples formes – culturelles, mais aussi naturelles – que prend le développement durable à l'époque contemporaine, ce séminaire cherche à examiner les rapports entre la ville et la durabilité. Il entend documenter les processus par lesquels la ville et l'urbanité participent au phénomène du développement durable. Dans ce cadre, l'approche géographique, qui constitue l'indispensable assise disciplinaire du séminaire, entre en dialogue avec les études urbaines et cherche à distinguer les enjeux, tout comme les défis, qui se posent aujourd'hui au développement durable à l'échelle de la ville.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Objectifs généraux

Ce cours apportera à l'étudiant-e plusieurs compétences dans trois champs majeurs du savoir :

1. Les savoirs :

1.1 La connaissance des principales approches disciplinaires et des principales théories permettant de définir la ville et l'urbain ;

1.2 La connaissance des principales approches disciplinaires et des principales théories permettant de définir le développement durable ;

1.3 La connaissance des principaux processus et des principales dynamiques par lesquels le développement durable transforme aujourd'hui la ville ;

2. Les savoir faire :

2.1 La capacité de développer un regard critique et personnel sur la ville et sur le phénomène urbain dans une perspective historique et actuelle, voire même prospective ;

2.2 La capacité de développer un regard critique et personnel sur les fondements et les impacts du développement durable à l'échelle urbaine ;

2.3 La capacité de distinguer les études urbaines et l'urbanisme en fonction de leurs fondements, de leurs articulations et de leurs finalités ;

2.4 La capacité de rendre compte d'un texte sur un mode critique ;

3. Les savoir être

3.1 La capacité d'« apprécier » le propos des pairs sur un mode critique mais constructif.

Approche pédagogique

En tant que séminaire, ce cours est dispensé en classe selon une formule qui alterne les exposés théoriques et la discussion de groupe.

Bref énoncé de problématique

Depuis quelques décennies, à l'échelle internationale, la « ville » expérimente une série de transformations marquées et très significatives sur les plans socioéconomique, politique et culturel. De nouveaux courants s'imposent à elle et l'entraînent sur des chemins jusqu'alors inédits. C'est le cas du développement durable. Présent au sein de multiples sphères et champs de l'action publique, le développement durable et les orientations et actions aménagistes qu'il suscite paraissent, de plus en plus, imbriqués à la « personnalité » et à la trame de la ville contemporaine. Par-delà les bienfaits évidents qui en découlent en matière d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, cette relation entre la ville et la durabilité doit porter à interrogation. Sous l'effet des principes du développement durable, la ville se transforme : elle renouvelle une partie de son paysage immobilier, elle cherche à optimiser divers modes de déplacement, elle se montre fascinée par les perspectives d'une gouvernance qui porterait attention au plus petit nombre, elle aspire même à revisiter les divers modes d'urbanisation qui l'ont façonnée. Sous l'effet des principes du développement durable, la ville contemporaine doit apprendre à apprivoiser de nouvelles idéologies et une nouvelle réalité normative qui ressortent des dynamiques du temps présent.

Ce cours vise à vous fournir les outils permettant de porter un regard critique sur la ville contemporaine, comme réalité économique, politique et socioculturelle, et sur les rapports qu'elle entretient avec le phénomène du développement durable. Il cherche, tout particulièrement, à identifier et à analyser les façons à partir desquelles la durabilité influence et transforme les divers aspects constitutifs de la ville. Le cours poursuit une approche qui accorde une large place à l'acquisition de connaissances théoriques et épistémologiques, mais également à la discussion et aux échanges de groupe.

Calendrier du cours

À l'automne 2016, ce cours de trois crédits est offert à distance sur une session régulière. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les travaux et la réalisation des évaluations est de 135 heures.

Calendrier

Semaine	Date	Module	Activités d'apprentissage et évaluations	Échéances
1	5 septembre		Jour férié	
2	12 septembre		Introduction et déroulement du séminaire ; présentation des concepts au coeur du séminaire	
3	19 septembre	Module 1	La ville « étalée » et le développement durable	
4	26 septembre	Module 2	La ville « centre » et le développement durable	
5	3 octobre		Visite de terrain	

Semaine	Date	Module	Activités d'apprentissage et évaluations	Échéances
6	10 octobre		Jour férié	
7	17 octobre		Atelier de lecture - I	
8	24 octobre		Examen de mi-session	
9	31 octobre		Relâche	Remise de la première partie du travail, vendredi 4 novembre, 12h.
10	7 novembre	Module 3	Défis économiques et politiques	
11	14 novembre	Module 4	Défis socioculturels	
12	21 novembre		Atelier de lecture - II	
13	28 novembre		Présentations des travaux - I	Remise de la deuxième partie du travail, vendredi 2 décembre, 12h.
14	5 décembre		Présentation des travaux - II	Remise de la deuxième partie du travail, vendredi 9 décembre, 12h.
15	12 décembre		Examen final	

Contenu du cours

La structure du cours se divise en 4 modules.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction	
Module 1 : La ville « étalée » et le développement durable	
Module 2 - La ville « centre » et le développement durable	
Module 3 - Défis économiques et politiques	
Module 4 - Défis socioculturels	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session en classe	Le 24 oct. 2016 de 12h30 à 15h00	Individuel	20 %
Examen final en classe	Le 12 déc. 2016 de 12h30 à 15h00	Individuel	20 %
Première partie du travail	Dû le 4 nov. 2016 à 12h00	Individuel	10 %
Deuxième partie du travail	À déterminer	Individuel	15 %
Présentation orale	À déterminer	Individuel	10 %
Participation en classe	À déterminer	Individuel	10 %
Atelier de lecture	À déterminer	Individuel	10 %
Validation des lectures	Le 19 sept. 2016 de 15h00 à 15h20	Individuel	5 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session en classe

Date : Le 24 oct. 2016 de 12h30 à 15h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Directives de l'évaluation :

L'examen de mi-session couvrira la matière vue dans les modules 1 et 2. Il comportera quatre questions à réponse longue (1 page / chacune).

Matériel autorisé : Uniquement un dictionnaire, une grammaire et des crayons !

Examen final en classe

Date : Le 12 déc. 2016 de 12h30 à 15h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 20 %
Directives de l'évaluation : L'examen final couvrira la matière vue dans les modules 3 et 4.. Il comportera 4 questions à réponse longue (1 page / chacune).

Matériel autorisé : Uniquement un dictionnaire, une grammaire et des crayons !

Première partie du travail

Date de remise : 4 nov. 2016 à 12h00
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité de la présentation du projet en fonction des critères formulés	6
Qualité du support iconographique	2
Qualité de la recherche documentaire	2

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : La première partie du travail (10%), dont la remise est attendue au plus tard le vendredi 4 novembre 2016, à 12h, sur le site du cours, consiste en un texte synthétique d'au plus 1000 mots. Ce texte aura essentiellement comme fonction de présenter le projet de développement urbain retenu en fonction des grandes caractéristiques suivantes :

- I. Informations reliées au projet en tant que tel : 1- identification du nom complet et exact du projet ; 2- identification des balises temporelles du projet (quand a-t-il émergé ? est-il toujours en vogue ?) ; 3- caractérisation de l'inscription territoriale du projet (où le projet prend-il place exactement par rapport à l'ensemble de la ville) ;
- II.
- III. Informations reliées à la conception du projet : 1- qui a été à la base de la conception du projet (s'agit-il d'un acteur individuel, d'un groupe ?) ; 2- quelles sont les caractéristiques du ou des concepteurs du projet ? ; 3- quelles ont été les principales phases de la conception du projet ? ; 4- quelles ont été les principales interactions avec les pouvoirs publics (le cas échéant) ;
- IV.
- V. Informations reliées à la mise en œuvre concrète du projet : 1- quels sont les principaux jalons et les principales étapes ayant ponctué la mise en œuvre du projet ? ; 2- quels « acteurs » autres que les concepteurs ont été en contact avec les processus de mise en œuvre du projet ; 3- quelles ont été les principales interactions avec les pouvoirs publics (le cas échéant) ?.

Voir le document attaché pour tous les détails.

Fichiers à consulter :  [GGR 7056 - Travail long, 1ère partie A16.docx](#) (153,11 Ko, déposé le 11 sept. 2016)

Deuxième partie du travail

Date de remise : À déterminer

La deuxième partie du travail doit être remise au plus tard le vendredi suivant la présentation de votre travail, à 12h, c'est-à-dire le 2 décembre pour ceux et celles qui auront présenté leur travail le 28 novembre et le 9 décembre pour ceux et celles qui l'auront présenté le 5 décembre.

Mode de travail : Individuel
Pondération : 15 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation :

La deuxième étape du travail long (15%) doit prendre la forme d'un rapport comportant environ 3000 mots (en sus de la bibliographie). Elle doit consister en une analyse des discours qui structurent votre projet de développement urbain. Vous devez montrer de quelle façon les principes du développement durable structurent, ou influencent grandement, votre projet de développement urbain. Pour ce faire, il faut rechercher et analyser les discours reliés au développement durable qui sont en jeu dans les différents stades de déploiement de votre projet (conception et mise en oeuvre). Il faut vous assurer de bien distinguer les discours reliés au développement durable et ceux qui ne le sont pas, mais qui sont tout de même susceptibles de structurer, ou d'influencer grandement, votre projet de développement urbain.

Un document explicatif exhaustif sera publié sur le site du cours le vendredi 7 octobre.

Présentation orale

Date de remise : À déterminer
Évaluation par les pairs : À déterminer
1ère séance : lundi 28 novembre 2e séance : lundi 5 décembre
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Critères de correction :

Critère	Notation
Qualité et clarté de l'argumentaire (présentation du projet et analyse des résultats)	5
Qualité du support iconographique et cartographique	3
Dynamisme de la présentation	2

Directives de l'évaluation : La présentation doit durer 15 minutes, au maximum. Elle doit rendre compte de l'ensemble de votre travail sur un mode synthétique. Elle doit d'abord vous amener à présenter votre projet de développement urbain en fonction des critères définis dans le cadre de la première partie du travail. Elle doit ensuite vous amener à faire part à vos pairs du résultat de la démarche analytique contenue dans la deuxième partie du travail. La présentation doit être accompagnée d'une iconographie et d'une cartographie suffisantes.

Participation en classe

Date : À déterminer
Mode de travail : Individuel
Pondération : 10 %
Directives de l'évaluation : La participation en classe sera évaluée notamment par l'entremise des discussions de groupe.

Voici un aperçu du barème d'évaluation :

Participation nulle (aucune intervention) : 0

Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes) : 1-2

Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence) : 2-5

Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie) : 6-7

Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes) : 8-9

Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces) : 10

Atelier de lecture

Date : À déterminer

Atelier I : lundi 17 octobre Atelier II : lundi 21 novembre

Mode de travail : Individuel

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Présentation de l'auteur	3
Qualité de l'analyse du texte	5
Dynamisme de la présentation	2

Directives de l'évaluation :

L'atelier de lecture consiste en un exercice individuel de compte rendu critique d'un texte qui porte sur la ville de Québec. Il vise à vous permettre d'appliquer concrètement les connaissances théoriques acquises à une réalité urbaine qui vous est familière : celle de la ville de Québec. Aux fins de l'atelier, le professeur divise le groupe en deux parties. Une première partie doit présenter un compte rendu critique de lecture à la séance du 17 octobre, et une deuxième partie, à la séance du 21 novembre. Les textes de la séance du 17 octobre mettent en scène des questions qui se rattachent aux « problématiques » liées à l'aménagement durable de la ville de Québec. Ceux de la séance du 21 novembre portent plutôt sur les « solutions » qui sont mises de l'avant, à Québec, pour y répondre.

Un compte rendu critique doit vous amener à comprendre et à rendre compte à vos pairs, de façon personnelle et constructive, des objectifs, des hypothèses et du contenu d'un texte donné. Il est capital de commencer votre compte rendu en présentant d'abord son auteur (ses travaux et son point de vue) et, ensuite, le propos du texte.

Validation des lectures

Date : Le 19 sept. 2016 de 15h00 à 15h20

Mode de travail : Individuel

Pondération : 5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
---------	----------

Qualité de l'argumentaire déployé en réponse à la question posée	3
Qualité de l'écriture (syntaxe et orthographe)	2

Directives de l'évaluation :

Cet exercice consiste en l'écriture d'un court texte (environ 300 mots) en réponse à une question posée spontanément par le professeur en référence aux lectures se rattachant à la séance du 19 septembre « La ville 'étalée' et le développement durable' ».

Barème de notation

Le barème n'a pas encore été ajouté par votre enseignant.

Retard motivé : Z

Cours non complété : E (échec)

Note retardée par le professeur : M

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 22 à 32 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formatés soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
- v. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-03062014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.

Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.

Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens, à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) ou à des motifs religieux quelconques n'est acceptable.

Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.

L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation sommative

Dans ce cours, l'évaluation sommative se traduit par un travail pratique en deux étapes, deux examens en classe, un exercice de compte rendu critique, un exercice de validation des lectures et la participation en classe.

Examen sous surveillance

Convocation et consignes

Une convocation pour les deux examens sera disponible sur le site deux semaines avant la date prévue.

- Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires.

- Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir **en ligne, dès le début de la session**, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou par courriel) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel du cours

Tout le matériel nécessaire est disponible sur le site du cours.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Bibliographie

Bibliographie

Le document attaché comporte quelques références générales auxquelles s'ajouteront les différents textes étudiés tout au long du trimestre :